



## « CAMPUS CITOYEN » : LE POINT DE VUE DES BENEFICIAIRES

[Etapes de traitement de l'article]

Date de soumission : 15-06-2025 / Date de retour d'instruction : 18-06-2025 / Date de publication : 15-07-2025

**Donatèhè COULIBALY**

Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

✉ [cdonatehe@gmail.com](mailto:cdonatehe@gmail.com)

&

**Katolognan OUATTARA**

Office du Service Civique National

✉ [katolbi@gmail.com](mailto:katolbi@gmail.com)

**Résumé** : le phénomène de l'incivisme des jeunes en Côte d'Ivoire est un problème de société en constante évolution, d'où la mise en œuvre d'un dispositif d'encadrement visant à le juguler, dénommé « Campus Citoyen ». Cette étude a pour objectif d'analyser la perception des jeunes bénéficiaires de ce dispositif de service civique. L'étude s'est déroulée dans la ville de Bouaké et la localité de Guinguéréni (Boundiali) et a porté sur un échantillon de vingt (20) enquêtés, sélectionnés selon les critères de la méthode d'échantillonnage intentionnel. Deux (02) techniques ont été utilisées pour recueillir les données, à savoir : l'observation non participante et l'entretien semi-dirigé. Les données recueillies au cours de cette recherche ont été analysées et traitées selon les principes de l'analyse de contenu thématique. L'étude montre que l'incivisme des jeunes est une réalité qui ne laisse personne indifférent en raison de ses conséquences néfastes pour la société. Les résultats obtenus indiquent par ailleurs que les jeunes bénéficiaires ont une appréciation positive du dispositif d'encadrement mis en place pour eux.

**Mots-clés** : incivisme – jeunesse – encadrement – service civique – perception

### « CAMPUS CITOYEN » : THE BENEFICIARIES' PERSPECTIVE

**Abstract** : the phenomenon of youth incivility in Côte d'Ivoire is an evolving social issue, which has led to the implementation of a framework designed to address it, called « Campus Citoyen ». The aim of this study is to analyze the perception of the young beneficiaries of this civic service program. The study took place in the city of Bouaké and the locality of Guinguéréni (Boundiali), and focused on a sample of twenty (20) respondents, selected according to the criteria of the purposive sampling method. Two (02) techniques were used to collect data : non-participant observation and semi-structured interviews. The data collected during this research were analyzed and processed qualitatively. The study shows that youth incivility is a reality that does not leave anyone indifferent due to its negative consequences for society. The results also indicate that the young beneficiaries have a positive assessment of the framework implemented for them.

**Keywords** : incivility – youth – framework – civic service – perception

## Introduction

La récurrence de comportements inciviques, (la destruction des biens publics, le non-respect des symboles de la République, la transgression des valeurs coutumières etc.) en particulier ceux des jeunes, a conduit à une prise de conscience de l'importance de résoudre durablement le problème de l'incivisme en Côte d'Ivoire. A cet effet, la création de l'Office du Service Civique National (OSCN) par le gouvernement ivoirien en 2007<sup>134</sup> avec pour mission la mise en œuvre du programme du service civique à travers notamment le Service National des Jeunes (SNJ), témoigne d'une volonté manifeste des autorités politiques à endiguer ce phénomène. On entend par incivisme, le manque ou l'absence de civisme. Selon (Yago, 2019) Le civisme renvoie à « un ensemble de vertus, valeurs, pratiques et comportements définis par chaque société, afin de rendre la vie commune possible aussi bien dans la sphère publique que dans la sphère privée ». Ainsi, l'incivique désignerait l'individu qui n'aurait pas conscience de ses devoirs envers l'Etat et ses responsabilités envers la communauté. L'incivisme se rapporte également à des « comportements gênants, qui, bien que non sanctionnés pénalement, constituent de véritables infractions » (Inack Li Mahop et Ndombi, 2015). De ce point de vue, l'incivisme s'inscrit dans le champ de la déviance qui renferme les comportements (individuels ou collectifs) qui s'écartent de la norme, créent des dysfonctionnements et peuvent donner lieu à une sanction (Ferréol, 2004).

Le phénomène de l'incivisme se manifeste à plusieurs niveaux, à savoir, politique (non-respect des textes organisant le jeu politique, l'incitation à la violence pour la conquête et la conservation du pouvoir...), économique (non-paiement des impôts, contrefaçon ...) et social (faible attachement aux valeurs sociétales, non-respect de l'autorité...) (Appiah, 2021). L'incivisme dont il est question dans cette étude est celui qui relève du niveau social et dont les auteurs sont des jeunes. Des chercheurs estiment, à cet effet, que les comportements inciviques, entre autres, l'irrespect de l'autorité et des lois et la mise à sac des biens publics, sont la conséquence de la perte de confiance des citoyens en leurs dirigeants et aux institutions étatiques (Ouro Bitasse et al., 2022). Pour d'autres encore, l'incivisme relève de la permissivité de la société, de l'insécurité matérielle, de la discréditation des institutions, de la compétitivité du monde et du dérèglement des socialisateurs (Inack Li Mahop et Ndombi, loc. cit.). Pour leur part, (Kambou et Lompo, 2017), affirment que les comportements déviants comme l'incivisme sont à mettre au compte des défaillances du contrôle social.

Ces différentes explications sur l'incivisme montrent bien qu'il s'agit d'un phénomène multifactoriel qui se manifeste diversement. En outre, c'est un phénomène universel qui s'observe dans diverses communautés, voire un peu partout dans le monde. En Côte d'Ivoire, le phénomène de l'incivisme des jeunes est devenu un sujet d'actualité important depuis un peu plus d'une décennie. En effet, la crise post-

---

<sup>134</sup> L'OSCN a été créé par le décret 2007-644 du 20 décembre 2007 portant définition, organisation et fonctionnement du Service Civique National. En raison de la crise post-électorale de 2011, l'OSCN n'a pas pu fonctionner. Il a été réactivé en 2016 par le décret 2016-1106 du 07 décembre 2016 déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de l'OSCN.



électorale de 2011 a fragilisé davantage le pays avec des perturbations sur les plans humanitaire, économique, politique, institutionnel et social. De cette situation d'instabilité découlent de nombreuses conséquences, notamment la prolifération de l'incivisme. Depuis lors, le phénomène de l'incivisme suscite de nombreuses inquiétudes, d'une part chez les autorités et d'autre part chez les populations, en raison non seulement de son caractère répétitif et durable, mais aussi du jeune âge des individus impliqués.

Face à cette situation, la réponse institutionnelle apportée par les pouvoirs publics est essentiellement axée sur le service civique. Ainsi, aux termes du décret n° 2023-570 du 07 juin 2023 relatif au Service National des Jeunes, « le SNJ est un dispositif volontaire de formation civique et citoyenne et de développement de l'engagement citoyen des jeunes ». Il a pour objectifs « d'inculquer des valeurs civiques et citoyennes, de renforcer la cohésion sociale, de favoriser le brassage culturel et territorial, de renforcer le leadership des jeunes ». Il s'agit à terme, de construire un citoyen modèle qui soit à même de contribuer au développement du pays. La cible est constituée d'élèves et d'étudiants, d'élèves fonctionnaires et de jeunes hors du système scolaire dont l'âge est compris entre 14 et 35 ans. Il se décline en deux (02) composantes, à savoir, le « Parcours Citoyen » pour les élèves âgés de 14 à 17 ans et le « Campus Citoyen » pour les jeunes de 18 à 35 ans. Dans cette étude, nous nous intéressons particulièrement à la seconde composante du SNJ, c'est-à-dire le « Campus Citoyen ».

La mise en œuvre de ce dispositif d'encadrement semble satisfaire en tout point les décideurs, en ce sens qu'ils envisagent l'étendre sur l'ensemble du territoire national. Si tout indique que le SNJ est en bonne voie pour atteindre ses objectifs, c'est-à-dire, enrayer le phénomène de l'incivisme, il convient néanmoins de s'intéresser spécifiquement aux jeunes à qui il est destiné pour savoir ce qu'ils en pensent. Très peu d'études en effet, à notre connaissance, s'intéressent au point de vue des jeunes quant à la formation civique et citoyenne dont ils bénéficient dans le cadre de la lutte contre l'incivisme en milieu urbain.

À la lumière de cette situation, il convient de se poser des questions : Quelle est la perception des jeunes vis-à-vis du dispositif « Campus Citoyen » ? En quoi ce dispositif contribue-t-il à juguler l'incivisme des jeunes en Côte d'Ivoire ? Quelles compétences ou changements comportementaux les jeunes déclarent-ils avoir acquis grâce à la formation ? Quels ajustements les jeunes proposent-ils pour améliorer le dispositif ?

En termes d'objectif, l'étude se propose d'analyser la perception des jeunes bénéficiaires quant à la formation appelée « Campus Citoyen », initiative du Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique, à travers l'OSCN. De façon spécifique il s'agit d'examiner les impacts perçus du dispositif sur le comportement civique des jeunes, d'identifier les éléments du programme jugés positifs ou négatifs par les bénéficiaires et de relever les aspects de la formation qu'ils proposent d'améliorer.

## 1. Méthodologie

La méthodologie relative à cette étude, aborde les terrains et les participants à la recherche (1.1), les méthodes de recueil des données (1.2), la méthode de recherche et l'analyse des données (1.3).

### **1.1. Terrains et participants à la recherche**

Ce travail de recherche, réalisé du 02 novembre 2021 au 27 janvier 2022, s'est effectué dans les centres de service civique, dans deux zones distinctes de la Côte d'Ivoire : la ville de Bouaké, au centre du pays et la localité rurale de Guinguéréni au nord dans le département de Boundiali. Bouaké, deuxième plus grande ville ivoirienne avec une population hétéroclite où se croisent plusieurs communautés ethniques et religieuses, constitue un carrefour économique majeur, marqué par une urbanisation rapide et un fort taux de chômage parmi les jeunes. Quant à Guinguéréni, c'est un village sénoufo dont l'économie repose principalement sur l'agriculture et l'élevage, avec un accès limité aux infrastructures de base (éducation, santé, routes). Le choix de ces deux terrains relève du fait qu'il s'agit des premiers sites sur lesquels les phases pilotes du « Campus Citoyen » ont été implémentées.

Pour atteindre notre objectif de recherche, nous avons rencontré vingt (20) jeunes bénéficiant de la formation dénommée « Campus Citoyen » mise en œuvre par l'OSCN dans le cadre de la lutte contre l'incivisme.

Pour la constitution de cet échantillon, nous avons eu recours à une technique d'échantillonnage non probabiliste, à savoir, l'échantillonnage intentionnel qui « repose sur le jugement du chercheur qui fait le tri des cas à inclure dans l'échantillon répondant de façon satisfaisante à sa recherche » (N'da, 2015).

### **1.2. Méthodes de recueil des données**

Pour collecter les données, nous avons utilisés les techniques de recherche suivantes : l'observation non participante et l'entretien semi-dirigé. L'observation non participante est la première méthode choisie pour recueillir nos données. Elle consiste à regarder des comportements ou des événements se dérouler sur une période de temps donné et à les enregistrer. Elle nous a été utile dans cette étude dans la mesure où elle nous a permis de porter notre regard sur les différentes conduites des jeunes bénéficiaires durant la formation. La seconde méthode retenue afin de recueillir nos informations est l'entretien semi-dirigé. Il s'agit d'un échange entre l'enquêté et l'enquêteur au cours duquel le premier cité transmet au second des informations sur un problème donné. Ce type d'entretien permet de créer un environnement propice pour l'enquêté afin qu'il soit à même de dire ce qu'il pense dans ses propres termes. Ainsi, nous avons élaboré un guide d'entretien avec des questions ouvertes destinées aux jeunes bénéficiaires dans le but d'obtenir des informations pertinentes en lien avec notre objectif de recherche.

### **1.3. Méthodes d'analyse des données**

Pour analyser la perception des jeunes bénéficiaires de la formation civique « Campus Citoyen », nous avons mobilisé une approche d'analyse de contenu



thématique, telle que décrite par (Braun et Clarke, 2006). Cette méthode qualitative nous a permis d'identifier, de coder et de regrouper les éléments saillants des discours des participants en thèmes pertinents. Après une phase de familiarisation avec les données recueillies lors des entretiens semi-directifs, nous avons procédé à un codage inductif, en laissant émerger les thèmes à partir des réponses des enquêtés. Ces thèmes ont ensuite été affinés et définis afin de rendre compte fidèlement des perceptions, des expériences vécues et des suggestions formulées par les bénéficiaires.

## **2. Résultats**

L'objectif de cette étude étant d'analyser le point de vue des jeunes quant à la formation dénommée « Campus Citoyen » à laquelle ils prennent part, nous avons par conséquent structuré ce travail en trois (03) sections, à savoir : Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés (2.1), Contenu de la formation « Campus Citoyen » (2.2), Perception des jeunes (2.3).

### **2.1. Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés**

Dans le cadre de cette étude, nous avons utilisé un échantillon qui comprend des jeunes qui proviennent de divers horizons de la Côte d'Ivoire (Nord, Sud, Centre, Ouest, Est). L'âge des participants au moment de l'entretien se situe entre vingt (20) et trente-quatre (34) ans. Sur le plan des études, il ressort de nos enquêtes que les jeunes bénéficiaires ont pour la majorité, au moins le niveau secondaire notamment le second cycle. En effet, sur un effectif total de vingt (20) individus, dix (10) ont fait des études supérieures, neuf (09) ont atteint la classe de Terminale et un (01) la classe de Troisième (3<sup>ème</sup>) correspondant au niveau secondaire premier cycle. Ainsi on pourrait affirmer sans se tromper que le niveau d'études de nos enquêtés est plutôt élevé en raison de ce que la totalité de l'effectif a au moins le Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC). En ce qui concerne la situation professionnelle, on note que parmi nos enquêtés, il y a sept (07) qui sont sans emploi, huit (08) qui poursuivent toujours leurs études, deux (02) commerçantes, une (01) coiffeuse, un (01) agent commercial, et un (01) instituteur bénévole.

En somme, on peut retenir que notre échantillon comprend vingt (20) personnes dont dix (10) hommes et 10 (dix) femmes. La totalité des participants est diplômé avec un niveau d'études relativement bon et ils évoluent dans différents domaines. L'ensemble de ces caractéristiques met en relief l'hétérogénéité de notre population d'étude.

### **2.2. Contenu de la formation « Campus Citoyen »**

Le « Campus Citoyen », composante du SNJ comme mentionné plus haut, est un rassemblement de jeunes provenant de l'ensemble des régions du pays pour créer la Côte d'Ivoire en miniature. Ceux-ci sont sélectionnés par le biais des Directions Régionales et Départementales de la jeunesse et des organisations de jeunesse, à partir de candidatures reçues en ligne et physiquement. Ce dispositif d'encadrement se déroule sur une période d'un (01) mois et comprend essentiellement les modules

suyvants : Présentation du Service National des Jeunes (2.2.1), Encadrement à la discipline (2.2.2), Culture civique (2.2.3), Connaissance des valeurs coutumières (2.2.4), Culture entrepreneuriale (2.2.5), Droits de l'homme et cohésion sociale (2.2.6), Éducation à la santé et à la vie saine (2.2.7), Feux de camps (2.2.8), Prévention de la consommation des drogues (2.2.9), Autres activités (2.2.10).

### **2.2.1. Présentation du Service National des Jeunes**

Au terme de l'accueil des jeunes dans le centre de service civique, les agents de la Direction procèdent à la présentation du SNJ. Ce module consiste à présenter aux bénéficiaires les objectifs de la formation, les modules de formation prévus, l'emploi du temps, le personnel d'encadrement et le rôle de chacune des entités impliquées dans leur prise en charge notamment la gendarmerie, les travailleurs sociaux et les scouts.

### **2.2.2. Encadrement à la discipline**

Ce module est dispensé avec le concours du Groupe d'Instruction et de Perfectionnement de la Gendarmerie Nationale (GIPGN). Il consiste à inculquer aux jeunes bénéficiaires l'ordre, la discipline, la rigueur, la ponctualité, le respect de l'autorité, la probité, l'assiduité, l'amour et le don de soi pour la patrie, le sport, l'ordre serré à travers les mouvements exécutifs (le garde à vous, le gauche à gauche, le gauche à droite, le demi-tour droite), l'apprentissage de l'honneur à l'emblème national (salut aux couleurs ou montée des couleurs), l'entraînement au défilé et l'initiation au secourisme.

### **2.2.3. Culture civique**

La culture civique est enseignée aux jeunes avec la contribution de la Direction du Civisme et de l'Enseignement Citoyen du Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique. Elle porte sur la connaissance des symboles de la République et des institutions qui les incarnent, les principes fondateurs de l'État, la constitution, les différents pouvoirs de l'État, les principes fondamentaux du civisme (respect des institutions, respect de la chose publique, le dévouement pour sa nation et la solidarité nationale).

### **2.2.4. Connaissance des valeurs coutumières**

En ce qui concerne ce module, il a fait appel à la Chambre des Rois et Chefs Traditionnels qui apporte son expertise pour instruire les jeunes sur les valeurs coutumières utiles à la culture du comportement civique. Il s'agit entre autres des valeurs de solidarité, d'hospitalité, de sagesse, de respect de l'autorité, de dignité, d'honnêteté, de générosité etc. Les chefs traditionnels abordent les caractéristiques et les principes de vie communautaire, les mécanismes traditionnels de prévention et de gestion de conflits, notamment l'exploitation des alliances interethniques pour la paix et la cohésion sociale.

### **2.2.5. Culture entrepreneuriale**



La culture entrepreneuriale est dispensée aux jeunes avec l'apport de l'Agence Emploi Jeunes (AEJ). Il s'agit de montrer aux jeunes l'importance de l'entrepreneuriat et comment entreprendre, de savoir identifier une bonne idée d'entreprise, le montage d'un plan d'affaire, les obstacles à l'entrepreneuriat et les modèles de réussite.

### **2.2.6. Droits de l'homme et cohésion sociale**

Le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) intervient pour montrer aux jeunes les générations des droits de l'homme, les principes fondamentaux des droits de l'homme, les mécanismes des droits de l'homme, le droit international humanitaire. Les jeunes sont également instruits sur les mécanismes d'alerte en cas de violation des droits de l'homme. En ce qui concerne la cohésion sociale, les thématiques abordées tournent autour des principes de base de la cohésion sociale (respect de la différence, la non-discrimination, la culture de la solidarité), de l'impact de la cohésion sociale sur la société, des facteurs de renforcement et de fragilisation de la cohésion sociale, du rôle du jeune dans le maintien et le renforcement de la cohésion sociale.

### **2.2.7. Éducation à la santé et à la vie saine**

Avec la collaboration de l'Association Ivoirienne pour le Bien-Être Familial (AIBEF), les jeunes bénéficiaires du « Campus Citoyen » reçoivent une formation sur divers aspects importants, notamment la santé sexuelle et reproductive, la prévention des grossesses précoces et non désirées, la prévention des infections sexuellement transmissibles et du VIH/sida, ainsi que l'hygiène corporelle et menstruelle. Ces jeunes apprennent également à gérer leur cycle menstruel pour les filles, à connaître les moyens de contraception et sont informés des conséquences des mutilations génitales féminines, ainsi que des moyens de les prévenir.

### **2.2.8. Feux de camps**

La Fédération Ivoirienne du Scoutisme contribue également à la formation des jeunes participants à travers l'animation des feux de camps par les scouts les soirs de 20 heures à 22 heures. Ces feux de camps animés autour d'un géant feu de bois, comportent l'initiation à l'animation, les ateliers de chants, l'apprentissage de l'animation des temps de veillée, les concours d'animation intergroupe, l'initiation à la danse, au théâtre, au slam etc.

### **2.2.9. Prévention de la consommation des drogues**

Au regard de la menace des drogues au sein de la population juvénile, il est fait recours à un expert de la Croix Bleue et de l'ONG Stop Addictions Côte d'Ivoire, pour entretenir les jeunes sur les risques liés à la consommation des drogues et autres substances psychoactives. Au cours des échanges, sont évoqués les généralités sur les addictions avec ou sans substances. Les principales substances psychoactives rencontrées dans les milieux juvéniles sont décrites : les alcools, les drogues fumées

(tabac, shishas, cannabis et dérivés, cigarettes électroniques), les alcools et les nouvelles toxicomanies (mésusage de médicaments et mélanges à base d'opiacés...), les médicaments détournés. Les jeunes participants sont instruits sur les stratégies d'éviction de l'usage des drogues.

### **2.2.10. Autres activités**

Dans le but de développer l'engagement citoyen chez les jeunes, ils sont encouragés à mener diverses activités d'intérêt général au profit de leur communauté au retour dans leur région d'origine : sensibilisation des communautés sur les fléaux sociaux et autres thématiques d'actualité, actions d'assainissement et de protection de l'environnement, opérations de don de sang etc. Pour ce faire, les jeunes sont mis en situation pratique au cours de leur séjour dans le centre de service civique. Des visites touristiques et culturelles sont également organisées pour permettre aux jeunes de découvrir les potentialités du pays en matière touristique et culturel.

## **2.3. Perception des jeunes bénéficiaires**

Cette partie du travail aborde, la satisfaction et critiques des jeunes vis-à-vis de la formation « Campus Citoyen » (2.3.1), les éléments positifs perçus par ceux-ci (2.3.2), ainsi que les aspects de la formation qui, selon eux, pourraient être améliorés pour une meilleure expérience (2.3.3).

### **2.3.1. Satisfaction et critiques des jeunes bénéficiaires**

L'analyse des réponses recueillies dans cette étude, montre que les jeunes bénéficiaires expriment majoritairement une opinion positive quant à la formation (2.3.1.1), tout en formulant quelques critiques et attentes (2.3.1.2).

#### **2.3.1.1. Appréciation et satisfaction exprimée**

Nous avons voulu comprendre comment les jeunes qui ont bénéficié de la formation « Campus Citoyen » perçoivent les initiatives qui leur sont dédiées. À cet effet, il leur a été demandé, au cours de notre enquête, d'attribuer une note comprise entre 0 et 20, en fonction de leur appréciation des différents modules susmentionnés composant le « Campus Citoyen ». La majorité des notes données par nos enquêtés se situent entre 15 sur 20 et 20 sur 20, témoignant ainsi de leur satisfaction notable des enseignements reçus et des modules suivis. Plusieurs témoignages mettent en avant la qualité des encadreurs, la pertinence des contenus et les bénéfices personnels ressentis. C.D (21 ans, étudiant en année de BTS) nous dit en ces termes :

*« Je suis tout à fait satisfait de cette formation parce qu'elle m'a amené à me faire confiance... J'ai appris tout ce qui est bon à faire dans la communauté à travers les deux valeurs que sont la discipline et la discrétion ».*

Dans le même ordre d'idées, Madame T.S (34 ans, en quête d'emploi) affirme :  
*« J'ai beaucoup aimé parce que les enseignants nous ont appris beaucoup de choses, notamment en ce qui concerne le civisme, la citoyenneté les droits de l'homme et le secourisme ».*

#### **2.3.1.2. Critiques modérées et attentes exprimées**



En dépit de cette satisfaction générale, certains jeunes formulent des critiques, principalement sur la durée de la formation et l'organisation. C'est ce qu'indique C.P (31 ans, étudiant en 2<sup>ème</sup> année de BTS) :

*« Je ne suis pas tout à fait satisfaite parce que j'estime que la période de la formation est très courte et pour certains cours, les heures imparties sont insuffisantes. Il y a aussi le fait que parmi les formateurs, il y en a qui sont trop rapides quand ils dispensent les cours, ce qui fait qu'on comprend difficilement ce qu'ils nous enseignent ».* (C.P, 31 ans, étudiant en 2<sup>ème</sup> année de BTS).

A.T (28 ans, sans emploi) partage cet avis, évoquant des questions restées sans réponse à cause du temps limité :

*« ... la durée de la formation est très courte, du coup on n'a pas le temps de tout terminer et beaucoup de questions sont restées en suspend. Pour être honnête, je suis restée sur ma faim ».*

B.C (20 ans, étudiante) relève aussi des limites dans des modules comme celui de l'entrepreneuriat :

*« Il y a quelques insuffisances au niveau de certains modules comme la structure entrepreneuriale. Je parle notamment de l'insuffisance des heures de cours et je pense aussi qu'ils sont trop théoriques... ».*

Bien que minoritaire, ces remarques traduisent une volonté des jeunes d'aller plus loin dans le processus d'apprentissage, en approfondissant les contenus et en prolongeant le temps de la formation.

Globalement, sur la base de ce qui précède, on peut retenir que les jeunes ayant suivi la formation « Campus Citoyen » se déclarent satisfaits. Ils valorisent l'expérience acquise et reconnaissent, quasiment tous, que le programme a contribué à impacter leurs attitudes et comportements civiques.

Quid des aspects positifs de la formation « Campus Citoyen » perçus par les jeunes bénéficiaires ?

### **2.3.2. Aspects positifs perçus par les jeunes bénéficiaires**

Pour mieux saisir la perception des jeunes ayant pris part à la formation, il apparaît pertinent d'examiner les aspects qu'ils ont jugés les plus positifs. Il s'agit notamment du renforcement des valeurs civiques et citoyennes, coutumières et comportementales (2.3.2.1), du développement de compétences pratiques et expérience de vie collective (2.3.2.2) et de l'aptitude à impacter positivement la communauté (2.3.2.3)

#### **2.3.2.1. Renforcement des valeurs civiques et citoyennes, coutumières et comportementales**

De façon unanime, les jeunes bénéficiaires ont souligné l'importance d'avoir appris les bases du civisme et de la citoyenneté, ainsi que les transformations positives opérées sur leur comportement personnel. Ils évoquent entre autres, le respect des institutions, des symboles de la République, le respect mutuel, ainsi que l'importance de la discipline et de l'ordre. C'est ce que (C.P, 31 ans, étudiant en 2<sup>ème</sup> année de BTS) dit en substance :

« J'ai retenu la cohabitation avec autrui, le respect des règles et des personnes qui les incarnent dans la société, le respect mutuel... ».

Des jeunes ont particulièrement apprécié les modules consacrés aux valeurs traditionnelles, qui leur ont permis de découvrir pour certains ou de redécouvrir pour d'autres la richesse des us et coutumes ivoiriens. Nous en voulons pour preuve les propos de (F.G, 25 ans, étudiant) :

« Je retiens de cette formation le respect et l'importance des us et coutumes... ».

S.S (34 ans, sans emploi) abonde dans le même sens :

« J'ai bien appris l'importance des us et coutumes dans notre vie, le respect de nos institutions et la montée des couleurs... ».

L'impact personnel de la formation a également été fortement valorisé. En effet, plusieurs jeunes affirment qu'elle a permis d'améliorer leur discipline, leur sens des responsabilités et leur comportement au quotidien. A.T (28 ans, sans emploi) explique que :

« La formation a amélioré ma prise de conscience sur le civisme, comment pouvoir régler un certain nombre de maux, comment se tenir face à une situation et enfin comment aborder certaines thématiques ». De même, T.S (34 ans, en quête d'emploi) déclare que la formation du SNJ a :

« Amélioré mon comportement en communauté, à venir en aide à ceux qui sont en détresse, à éveiller les consciences en leur montrant comment se comporter et à respecter les règles qui régissent la vie en société ». Le point de vue de R.T (26 ans, étudiant) rejoint les deux précédents, en ce sens que pour lui :

« La formation m'a appris à avoir un comportement responsable, le vivre ensemble en respectant nos différences, le respect des us et coutumes des autres langues, l'amour pour mon pays et le respect des institutions ».

### **2.3.2.2. Développement de compétences pratiques et expérience de vie collective**

En plus des aspects civiques, citoyens et comportementaux, les jeunes ont aussi mis en avant deux dimensions complémentaires. Il y a d'une part, les compétences pratiques qu'ils ont acquises, notamment en entrepreneuriat, secourisme et gestion de projets, et d'autre part, l'expérience de vie collective issue des échanges et du brassage culturel au sein du centre.

Sur le plan pratique, des jeunes déclarent avoir appris à «...entreprendre et réaliser un projet par moi-même...» (S.S, 34 ans, sans emploi), à «... entreprendre dans la vie active » (N.M, 33 ans, en quête d'emploi), à connaître « les biens fondés de l'entrepreneuriat » (F.G, 25 ans, étudiant) ou encore à « ...régler un certain nombre de maux, tenir face à une situation, maîtriser des gestes concrets comme les techniques de secourisme » (A.T, 28ans, sans emploi).

Ces enseignements sont perçus comme des atouts utiles pour leur avenir professionnel et pour leur engagement communautaire.



Aussi, l'expérience de vie collective a été mise en valeur par les bénéficiaires, qui ont apprécié également les interactions avec des jeunes venus de différentes régions. A.B (31 ans, étudiant en BTS) évoque cet aspect dans son propos :

« J'ai apprécié les modules sur le brassage culturel, la cohésion sociale, la discipline, l'union, le travail communautaire et le civisme dans toute son étendue. J'ai aimé la découverte du pays profond en l'occurrence le Nord du pays ». On retrouve aussi cet argument dans le discours de (N.M, 33 ans, en quête d'emploi) :

« Pendant la formation, j'ai appris comment vivre en société, à connaître les us et coutumes des différents grands groupes de la Côte d'Ivoire, à secourir une personne qui a fait un accident... ».

Cette dimension collective a permis de renforcer l'esprit d'équipe, la solidarité et l'ouverture d'esprit, tout en offrant à chacun l'opportunité de s'enrichir humainement au contact de la diversité ivoirienne.

### **2.3.2.3 Aptitude à impacter positivement la communauté**

Certains des jeunes enquêtés ont l'intime conviction que les compétences et les valeurs acquises pendant la formation leur permettront d'avoir un impact positif sur leur entourage. Certains bénéficiaires estiment encore qu'au-delà de la satisfaction que la formation leur a apportée, ils sont désormais à même d'impacter positivement leur environnement. Pour L.D (31 ans, étudiant en Licence 3 de Lettres Modernes) :

« À travers cette formation, j'ai appris plusieurs choses qui me permettront dorénavant d'avoir la culture civique et de développer de très bonnes aptitudes en citoyenneté. En outre, le plus important c'est que je me sens maintenant capable d'inculquer ces mêmes valeurs aux autres ».

De même pour J.K (24 ans, sans emploi) :

« En effet, je suis très satisfait de l'expérience que j'ai vécue, parce que j'ai appris par exemple l'esprit d'équipe au sein du centre et cela m'a développé personnellement en tant qu'individu. J'aimerais partager tout ça avec les membres de ma communauté ». (J.K, 24 ans, sans emploi).

Cette volonté manifeste de transmission témoigne sans aucun doute que l'impact de la formation ne se limite pas au niveau individuel, mais il s'étend aussi au niveau collectif.

Les jeunes bénéficiaires perçoivent la formation « Campus Citoyen » comme une expérience riche, qui leur a permis d'acquérir à la fois des connaissances citoyennes, des compétences pratiques et une ouverture vers les autres, contribuant ainsi, à leur capacité à agir de façon positive dans leurs communautés.

### **2.3.3. Points d'amélioration selon les bénéficiaires**

Les jeunes bénéficiaires de la formation « Campus Citoyen » soulignent des aspects perfectibles pour optimiser son impact. Ces suggestions portent sur l'amélioration de l'alimentation (2.3.3.1), le prolongement de la durée de la formation (2.3.3.2), la diversification des contenus et le renforcement de l'insertion professionnelle (2.3.3.3).

### 2.3.3.1. Amélioration de l'alimentation

Certains de nos enquêtés estiment que l'accent doit être mis, entre autres, sur la qualité et la quantité de l'alimentation au sein des centres de service civique. En effet, ils sont plusieurs à avoir exprimé leur insatisfaction concernant la restauration durant la formation. Selon eux, les repas sont souvent insuffisants ou peu agréables, ce qui affecte leur expérience au sein du centre. À ce sujet, les propos de mademoiselle T.E (20 ans, sans emploi) décrivent davantage cette situation :

*« Je pense que dans l'ensemble tout est bien pour ma part, mais il faut vraiment revoir les choses surtout en ce qui concerne la nourriture qu'on nous sert dans le centre. Il arrive que ce qu'on nous donne à manger n'est pas beaucoup ou bien ce n'est pas doux ».*

Cette assertion est corroborée par les affirmations de mademoiselle C.C (24 ans, en quête d'emploi) et de monsieur L.D (31 ans, étudiant) :

*« Pour moi, la seule chose qu'on peut améliorer c'est au niveau de la restauration. Je ne suis pas la seule à me plaindre de ce qu'on mange. On n'est pas satisfait parce que non seulement c'est peu mais en plus quelque fois c'est désagréable ».*

*« À mon niveau, j'estime qu'il faut apporter un changement au niveau de la restauration. La nourriture n'est pas assez à notre goût parce qu'elle est le plus souvent insuffisante et sans réelle saveur ».*

Ces remarques soulignent la nécessité d'une meilleure prise en compte des besoins alimentaires des participants pour garantir un bon déroulement du séjour.

### 2.3.3.2. Prolongement de la durée de la formation

Un autre point récurrent que les jeunes évoquent, concerne la durée du programme, jugée trop courte pour couvrir l'ensemble des modules de manière satisfaisante. Ceux-ci estiment qu'en un (01) mois, il est difficile d'assimiler pleinement les contenus, et de transformer en profondeur les comportements. En vue d'atteindre l'objectif de leur apprentissage, à savoir, construire un citoyen modèle capable de contribuer au développement du pays, ils suggèrent d'étendre la durée afin de renforcer les connaissances et de donner aux formateurs plus de temps pour interagir avec les participants. C'est l'avis de A.M (32 ans, en quête d'emploi) :

*« La durée de la formation est trop courte de mon point de vue. Il faut impérativement qu'elle s'étende dans le temps, si on veut qu'elle ait un impact véritable sur ceux qui en bénéficient ».*

S.P (27 ans, instituteur bénévole) abonde dans le même sens :

*« Pour transformer positivement un citoyen en lui inculquant certaines valeurs, il faut nécessairement du temps et un mois c'est trop juste. On doit prolonger la durée de la formation pour bien enseigner aux apprenants les différents modules ».*

### 2.3.3.3. Diversification des contenus et renforcement de l'insertion professionnelle

Au regard des insuffisances énumérées, certains participants proposent d'introduire davantage de modules pratiques, notamment l'apprentissage de petits métiers ou encore des formations en entrepreneuriat sur le terrain. Pour eux, ces propositions pourront rendre le « Campus Citoyen » plus efficace. Dans ce contexte, C.P (31 ans, sans emploi) affirme :



« Il faut ajouter dans le programme de la formation des activités d'apprentissage de petits métiers. Il faut faire des formations pratiques d'entrepreneuriat sur le terrain. Pour finir, je propose qu'on fasse des préformations sur le civisme et la citoyenneté dans les départements en vue de la sélection pour la formation finale dans les centres de service civique ».

D'autres insistent sur l'importance d'un accompagnement à l'insertion professionnelle après la formation, et même d'un appui financier pour encourager la participation. Dans ce sens, A.B (31 ans, étudiant) fait des propositions :

« Je souhaiterais qu'au terme de la formation, on puisse insérer les jeunes dans des structures pour leur permettre de travailler. Je propose également, au vu de son importance, d'enseigner le civisme dès le primaire et dans toutes les écoles ».

K.H (31 ans, coiffeuse) partage ce point de vue en insistant sur l'autonomisation des jeunes à travers des activités génératrices de revenus :

« On souhaite que tous les jeunes sans activités puisse être insérés dans le milieu professionnelle. Il faut donc dans ce cas étendre de plus en plus les formations du SNJ. Il faut aussi privilégier l'entrepreneuriat pour ceux qui le voudraient ».

Quant à K.K (22 ans, étudiant), il propose qu'on octroie aux bénéficiaires une petite contribution financière et l'instauration du service militaire pour tous ;

« Il faut sérieusement songer à donner juste une petite prime aux jeunes qui acceptent de prendre part à cette formation, ne serait-ce que pour les encourager et inciter les autres à y prendre part. En plus du service civique, il faut instaurer aussi le service militaire pour les jeunes de plus de 18 ans ».

On constate que les jeunes bénéficiaires suggèrent principalement d'améliorer la nourriture dans les centres du SNJ, d'augmenter la durée de la formation dans le temps et font un certain nombre de propositions pour rendre le programme plus impactant. Ces ajustements pourraient renforcer la portée et la pérennité du Service Civique.

### 3. Discussion et conclusion

Les résultats de cette étude mettent en exergue des éléments intéressants pour comprendre à la fois les perceptions des jeunes bénéficiaires et l'impact d'une telle formation dans la lutte contre l'incivisme juvénile en Côte d'Ivoire.

De prime abord, il est important de souligner que l'incivisme des jeunes, tel que présenté dans ce travail, constitue un phénomène complexe aux conséquences négatives pour la société. Cette situation justifie sans aucun doute la mise en œuvre du dispositif d'encadrement du SNJ dénommé « Campus Citoyen », ciblant spécifiquement cette frange de la population. Le choix méthodologique de l'échantillonnage intentionnel et l'utilisation des techniques qualitatives ont permis de recueillir des données riches et nuancées, donnant une profondeur particulière à l'analyse.

L'appréciation positive exprimée par les jeunes qui ont bénéficié de la formation « Campus Citoyen » révèle une réussite plus ou moins totale de cette initiative. Cette satisfaction pourrait indiquer que le programme contribue non seulement à réduire les comportements inciviques mais également à renforcer le sentiment d'inclusion sociale et d'utilité personnelle chez les jeunes participants.

Cependant, bien que ces résultats soient prometteurs, certaines limites peuvent être relevées. Le fait que l'étude se soit concentrée sur un échantillon restreint (20 participants) et géographiquement circonscrit (Bouaké et Guinguéréni) limite la généralisation des conclusions. Il serait judicieux d'étendre cette étude à d'autres localités et à un échantillon plus représentatif pour évaluer si les perceptions observées se retrouvent dans des contextes différents.

En outre, il serait intéressant d'investiguer sur le long terme les impacts réels du dispositif. Notamment à travers un certain nombre de questionnements, à savoir, les jeunes bénéficiaires maintiennent-ils ces attitudes positives après la fin du programme ? Quels changements concrets observe-t-on dans leur comportement ou leur contribution à la société ? Ce type d'analyse longitudinale permettrait de mesurer l'efficacité durable du dispositif et d'identifier d'éventuels ajustements nécessaires.

Enfin, il est essentiel de réfléchir à la transférabilité du modèle « Campus Citoyen » à d'autres problématiques sociales ou catégories de population. En effet, ce programme pourrait inspirer d'autres initiatives visant à consolider la citoyenneté et la cohésion sociale, en s'adaptant aux besoins spécifiques des bénéficiaires.

En conclusion, l'étude met en évidence une approche innovante et prometteuse pour répondre à une problématique majeure en Côte d'Ivoire. Toutefois, pour maximiser ses effets, une évaluation continue et une extension de l'analyse à un plus large éventail de contextes sont recommandées.

### Références bibliographiques

- 1- Appiah, A. (2021). Etude sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail en Côte d'Ivoire. Rapport, Bureau International du Travail.
- 2- Braun, V., et Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3(2), pp. 77-101.
- 3- Décret n° 2007-644 du 20 décembre 2007 portant définition, organisation et fonctionnement du Service Civique National.
- 4- Décret n° 2016-1106 du 07 décembre 2016 déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de l'OSCN.
- 5- Décret n° 2023-570 du 07 juin 2023 relatif au Service National des Jeunes.
- 6- Ferréol, G. (2004). Dictionnaire de sociologie. Paris : Armand colin.
- 7- Inack Li Mahop, J.J., et Ndombi, D. (2015). Réflexion sur les fondements de l'incivisme dans la société camerounaise: Regard de la Psychologie. *International Journal of Innovation and Scientific Research*, vol 18, n° 1, pp. 161-170.
- 8- Kambou, A.S., et Lompo, D.J. (2017). Causes des comportements déviants chez les élèves du post-primaire et du secondaire au Burkina Faso : cas des établissements de la ville de Koudougou. *Lɔngbowu, Revue des Lettres, Langues et Sciences de l'Homme et de la Société*, n° 004, pp. 727-743.
- 9- N'da, P. (2015). Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines, Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article. Paris : L'Harmattan.
- 10- Ouro Bitasse, E., Hamidou, A-R., et Meatchi, A.A. (2022). De l'incivisme urbain à la crise de la citoyenneté dans les villes de Kara et Sokodé au Togo. *NZASSA, Revue Scientifique des Lettres, Langues et Arts, Littératures et Civilisations, Sciences Humaines et Sociales, Communication*, n° 9, pp. 168-181.
- 11- Yago, S. (2019). Réflexion sur la tolérance et le vivre ensemble au Burkina Faso. Esquisse pour une éducation à la tolérance à l'école primaire. Thèse de Doctorat, Université de Rouen Normandie, France.